



Objectif régional n°4

Septembre
2020

Une alimentation saine et durable pour la santé et le bien-être de tous

(ODD n°s 2 et 3)



La déclinaison des Objectifs de Développement Durable en Nouvelle-Aquitaine s'appuie sur l'identification de 6 objectifs régionaux (ORDD). Ils sont issus du croisement des enjeux de la feuille de route nationale et des enjeux du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires. Chacun regroupe plusieurs ODD concernés à titre principal. D'autres ont vocation à entrer en interaction, en particulier l'ODD n°12 "Consommation et productions responsables" pour l'ORDD n°4. Un état des lieux pour chacun des ORDD est proposé. Il s'adresse à toute la société, principalement aux acteurs des territoires, pour favoriser l'intégration des ODD dans leur stratégie de développement (*Pour en savoir plus, Cf. fiche méthodo*).



Les enjeux nationaux pour améliorer la santé et le bien-être

- **La réalisation de l'ODD 2 en France ("Faim zéro")** dépend aujourd'hui de l'accès à une alimentation de qualité. Elle est également conditionnée par la capacité de la production agricole à amoindrir son impact sur l'environnement et à favoriser une meilleure santé et nutrition de la population, notamment par la restauration collective (actuellement, 3,2 % des produits servis sont d'origine biologique, contre un objectif de 50 % à l'horizon 2022). Il est également essentiel que l'industrie agroalimentaire fasse évoluer ses rapports aux consommateurs et ses process de production pour limiter la "malbouffe" et s'inscrire dans le respect des ressources naturelles et des productions locales de qualité.
- **En ce sens, cet ODD est étroitement lié à l'ODD 3 ("Bonne santé et bien être")** qui se focalise sur la question de la santé publique et de ses déterminants. En France, cette problématique est davantage centrée sur la malnutrition (7 millions de personnes) et l'émergence des problèmes d'obésité, l'accès aux soins inégal sur le territoire (-10 000 médecins en 10 ans, notamment dans les zones pauvres et rurales), la santé mentale (estimation à 18 % de la population française y ayant été confrontée au moins une fois en 2017) et les impacts de l'environnement sur la santé (pollution atmosphérique, utilisation de produits chimiques dangereux).
- Dès lors, **l'accès à des aliments de qualité** pour tous et à une **production agricole plus respectueuse** de l'environnement ont été identifiés par l'État comme des leviers essentiels pour contribuer à résoudre les problèmes médicaux français, alors même que la première des quatre priorités fixées dans la stratégie santé 2018-2022 vise à **combattre les risques sanitaires liés à l'augmentation de l'exposition aux polluants et aux produits toxiques**. L'élaboration du Programme National pour l'Alimentation (PNA) cible le développement de l'agriculture durable et biologique, en chiffrant des objectifs et en favorisant les appels à projets, lorsque l'agriculture biologique ne représente encore que 6 % de la surface agricole utile française, qui couvre pourtant la moitié du territoire.

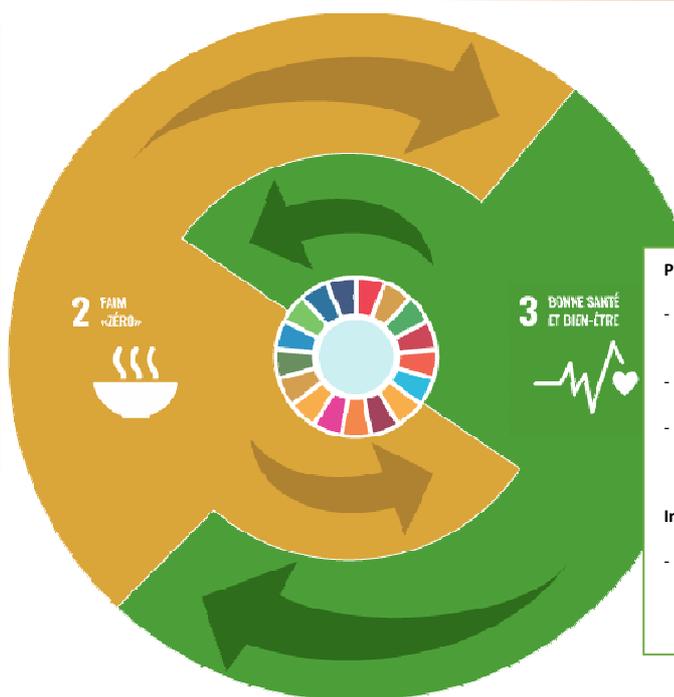
Transversalité des ODD de l'objectif régional n°4 en Nouvelle-Aquitaine

Problématiques de l'ODD 2

- Une spécialisation agricole forte qui participe au rayonnement international de la région
- Mais dont l'impact sur l'environnement est problématique du fait de l'utilisation massive de produits de synthèse
- Une part encore faible de l'agriculture biologique dans la SAU, bien qu'en forte augmentation récemment

Interactions principales avec l'ODD 3

- Le développement d'une production agricole locale responsable pour une meilleure alimentation, notamment en restauration collective



Problématiques de l'ODD 3

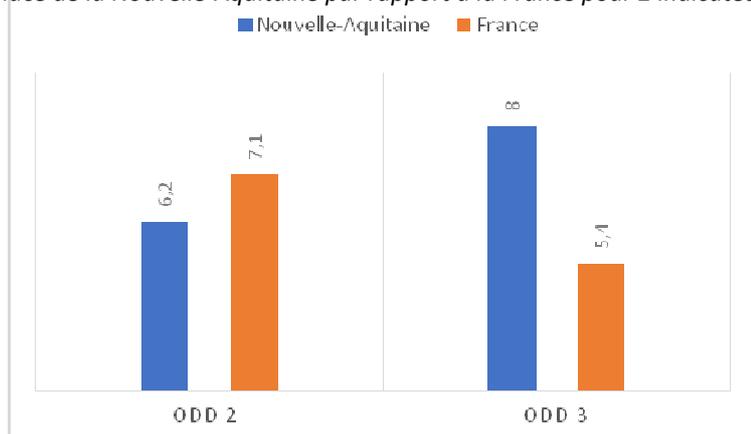
- Un vieillissement de la population et des modes de vie parfois problématiques pour la santé
- Un accès aux soins de santé moins égalitaire qu'en France
- Des pathologies régionales spécifiques concernant la santé mentale et le surpoids

Interactions principales avec l'ODD 2

- Des politiques de santé qui mettent l'accent sur l'importance de l'alimentation

Synthèse : Une accessibilité aux services de santé plus difficile et une agriculture bio moins développée

Place de la Nouvelle-Aquitaine par rapport à la France pour 2 indicateurs représentatifs des ODD de l'objectif régional n°4



ODD 2 :

Ratio des d'exploitations engagées dans l'agriculture biologique en 2017, en %

ODD 3 :

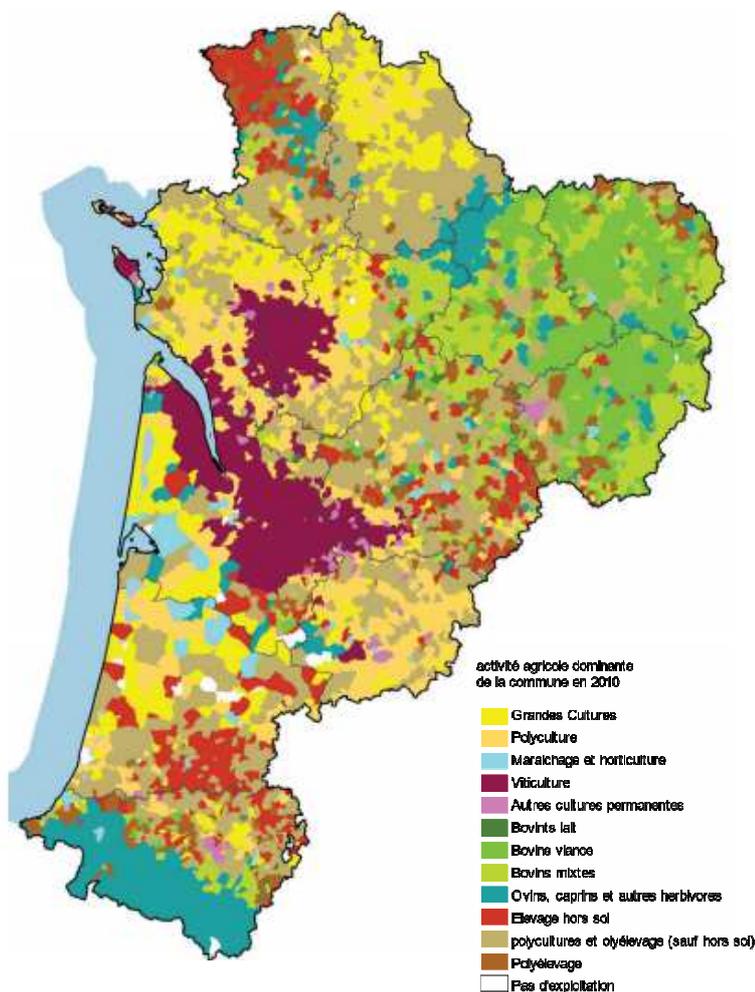
Part moyenne de la population à plus de 7 minutes des services de santé essentiels en 2017, en %

- ⇒ La Nouvelle Aquitaine, 1^{ère} région agricole de France
- ⇒ Un secteur qui assure la renommée de la région et qui est l'un des moteurs de l'activité économique
- ⇒ Une part des exploitations agricoles engagées en bio en deçà de la moyenne française (6,2 % contre 8,3 %)
- ⇒ Mais une croissance rapide dans l'engagement et la certification des exploitations plus responsables
- ⇒ Une utilisation intensive de produits de synthèse pour certains types de culture

Une région performante en matière agricole

La Nouvelle-Aquitaine, une puissance agricole majeure

Orientation agricole dominante des communes de Nouvelle-Aquitaine, 2010



Source :

- La Nouvelle-Aquitaine, 1^{ère} région agricole de France, avec 4,2 millions d'ha représentant 15 % de la SAU nationale, comprenant majoritairement de grandes exploitations agricoles (59,4 %) ;
- Une répartition territorialisée des productions agricoles avec une dominante viticole à l'ouest, dans la Gironde (vin de Bordeaux) et la Charente (Cognac), des grandes cultures sur tout le front ouest et nord, de l'élevage bovin à l'est et de l'élevage ovin au Sud et au Nord-est. ;
- Grâce à ces terroirs variés, les productions agricoles et alimentaires de Nouvelle-Aquitaine se caractérisent par leur grande diversité. Les produits sous signe de la qualité et de l'origine, qu'ils soient AOP, IGP, LR, STG ou bio, sont nombreux. Ils témoignent de la richesse du patrimoine régional, bénéficiant de critères de qualité exigeants et de savoir-faire transmis de génération en génération ;
- Un enjeu économique fort avec un chiffre d'affaire autour de 10,5 milliards d'€ (15 % du CA national) et qui totalise 5 % de l'emploi régional (115 000 personnes) ;
- Une activité qui représente 38,7 % des exportations régionales et 17,0 % des exportations du secteur au niveau national, surtout dues à la production viticole ;
- Une région où la problématique de la faim est peu prégnante, mais où l'on observe une augmentation du nombre de bénéficiaires des associations et banques alimentaires dans tous les départements, à l'image de la France, du fait de situations de précarité plus fréquentes.

Un modèle de production performant mais dont la transition doit s'accélérer

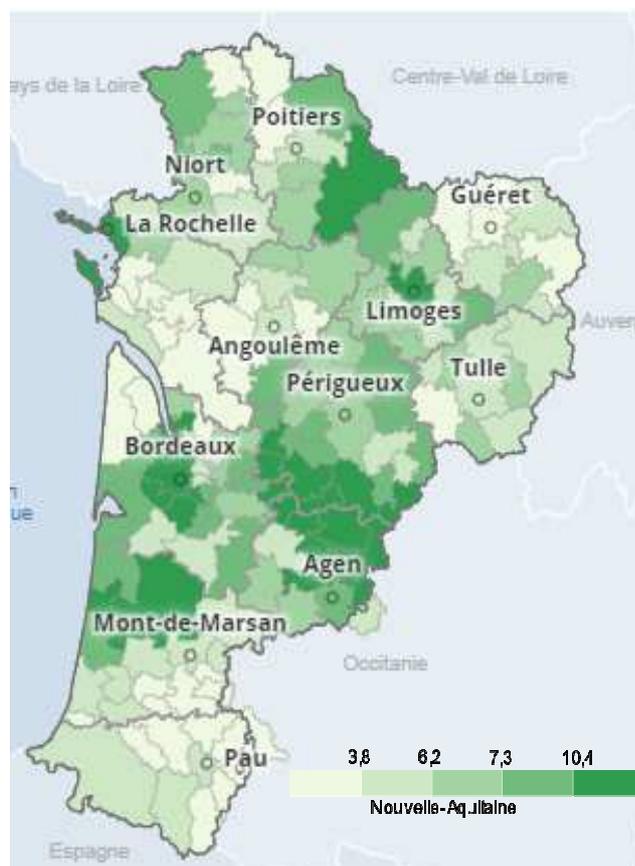
Des spécialisations agricoles régionales qui entraînent consommation de produits de synthèse et émissions de GES...

- Des activités agricoles parmi les premières consommatrices de produits phytosanitaires, et des activités d'élevages émettrices de Gaz à Effets de Serre (GES, 28 % des émissions régionales) notamment en méthane et protoxyde d'azote ;
- Un mode de production intensif qui présente un risque pour les ressources en eau, la qualité des productions conchylicoles, la santé humaine et la biodiversité, notamment par une forte présence de monocultures consommatrices de produits phytosanitaires et d'espaces naturels.

... mais un secteur dont la transition s'accélère

- Un nombre d'exploitations certifiées bio ou en conversion en croissance rapide (respectivement de +24 % et +13 % entre 2016 et 2017), supérieure à la tendance française de (respectivement. 19 et 7 % sur la même période), avec le Lot-et-Garonne et la Dordogne dans les premiers départements français en termes de nombre de producteurs et de surfaces engagées, cependant la part régionale reste en-deçà de la moyenne française (resp. -1,9 pour le certifié et -0,8 points pour les conversions) ;
- Malgré une tradition agricole exportatrice qui participe aux émissions de GES du fait des transports (notamment pour le vin), la commercialisation de produits alimentaires en circuits courts devient de plus en plus importante ;
- Ainsi qu'un soutien régional à la certification « Haute Valeur Environnementale » (HVE) : forte croissance des labellisations depuis 2017, en particulier viticoles, principalement en Gironde, Charente et Charente-Maritime (environ 500 exploitations certifiées), mais moins importantes dans les Deux-Sèvres, la Creuse et les Landes (une dizaine d'exploitations HVE).

Ratio des exploitations engagées dans l'agriculture biologique, 2017



Source : traitement DREAL Nouvelle-Aquitaine d'après Agence Bio et DRAAF Nouvelle-Aquitaine/Agreste

Zoom sur une politique d'alimentation durable : la cantine 100 % bio du collège Pierre-Fanlac de Belvès

Après un an de préparation, le collège Pierre-Fanlac de Belvès en Dordogne a reçu le label « Ecocert en cuisine » en septembre 2019. Celui-ci vise à garantir une alimentation biologique, locale, saine et durable en développant la part de produits biologiques et locaux utilisés, l'équilibre nutritionnel des repas et la démarche environnementale de l'initiative. Cela a nécessité l'engagement de nombreux acteurs du territoire autour du projet, puisqu'il a fallu introduire un système de cuisson à basse température, former le personnel aux nouvelles pratiques, sensibiliser les élèves et les parents et mobiliser les producteurs bio locaux nouvellement implantés sur le territoire.

Au final, la cantine du collège de Belvès a obtenu la note maximale du label, récompensant les efforts et l'excellence de la démarche, d'autant plus que celle-ci s'inscrit également dans un objectif de réduction des déchets et de lutte contre le gaspillage alimentaire. Les fruits non consommés, en particulier, sont utilisés dans la production de jus de fruit.

En tant que première région agricole de France, ce secteur est un des piliers de l'économie de la région. La production d'aliments durables issus de l'agriculture locale et biologique est autant un vecteur de meilleure santé qu'une opportunité de développement, que ce soit en termes de réduction de la pauvreté (secteur pourvoyeur d'emplois), d'accès (réponse aux besoins primaires d'alimentation), que de qualité (vecteur ou non de dysfonctionnements du corps humain).



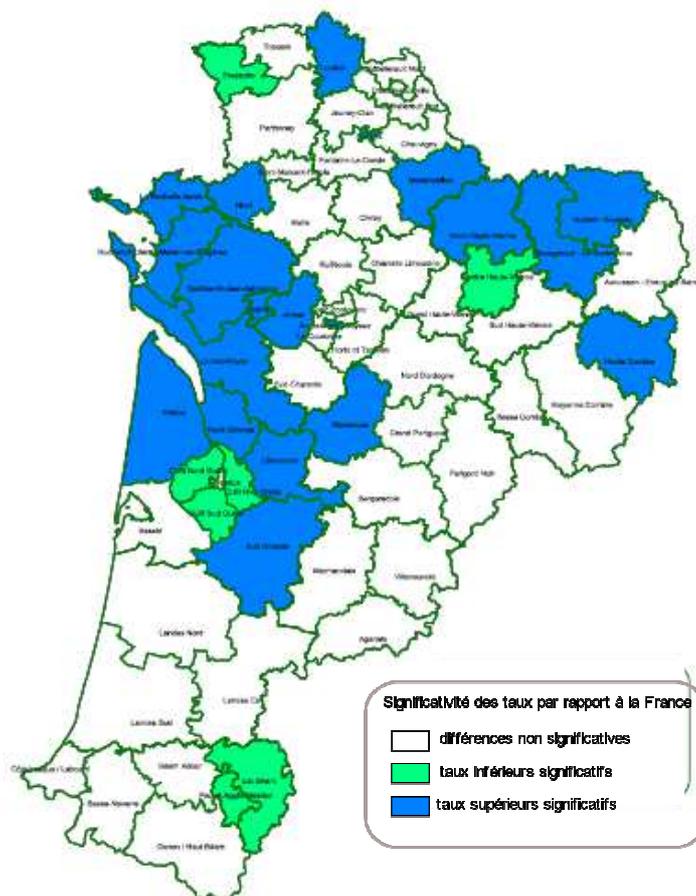
- ⇒ Une part de la population âgée plus grande qu'en France, et qui s'accroît
- ⇒ Une mortalité évitable plus grande et des pathologies plus fréquentes que la moyenne nationale surtout liées au surpoids et à la santé mentale
- ⇒ Une fracture rural/urbain dans le profil des maladies
- ⇒ Un accès aux soins plus difficile qu'en France, en particulier pour les zones rurales

Des pathologies différentes selon les types de territoires

Une situation de santé avec des spécificités problématiques

- Une espérance de vie élevée (85,4 ans pour les femmes, 79,4 pour les hommes) et une part d'adultes en surpoids (15 %) proche de la moyenne française, mais qui poursuit sa progression ;
- Une population vieillissante : 28 % de la population a plus de 60 ans actuellement (un taux plus élevé que le taux moyen national), 35,5 % à l'horizon 2040 ;
- Une forte consommation de tabac et d'alcool de même qu'un taux important de mortalité par accident de la route, qui se reflètent dans le taux de mortalité prématurée évitable sensiblement supérieur à la moyenne française (61,5 décès pour 100 000 habitants contre 57,8) ;
- Un taux d'hospitalisation pour tentatives de suicide plus élevé qu'en France métropolitaine (193 séjours pour 100 000 habitants versus 157) lié à une mortalité élevée en particulier en milieu rural.

Taux de mortalité prématurée évitable en Nouvelle Aquitaine, 2017



Des disparités territoriales liées au profil démographique des territoires

- Une espérance de vie plus faible dans les territoires ruraux : 76,9 ans pour les hommes dans la Creuse contre 79,4 ans en Nouvelle Aquitaine, alors que les autres départements sont dans la moyenne ;
- Des pathologies différentes selon le profil urbain ou rural : des maladies respiratoires plus importantes dans les départements urbains (Gironde, Charente-Maritime) qui pourraient être liées à la pollution de l'air, tandis que des pathologies endocriniennes très élevées en Creuse (12 points de plus qu'en moyenne nationale) ;
- Chez les adultes, une proportion de personnes en surcharge pondérale différente selon les départements, allant de 38 % dans les Pyrénées-Atlantiques à 58 % en Creuse, et un surpoids moins élevé chez les jeunes (+ de 20 % en Dordogne, dans les Deux-Sèvres et le Lot-et-Garonne) ;
- Au niveau départemental, les taux importants de mortalité prématurée (suicides ou décès liés à la consommation d'alcool ou de tabac) coïncident avec des taux de pauvreté supérieurs à la moyenne nationale (en particulier en Creuse, Charente et Charente-Maritime).

Source : Inserm-CépiDC 2009-2019, Insee. Traitement ORS Nouvelle-Aquitaine. Réalisation : ARS Nouvelle-Aquitaine

Un exemple d'une stratégie croisant les 2 ODD : le projet « Relais Popote »



La stratégie nationale de santé 2018-2022 appelle, dans son axe 1, à promouvoir une alimentation saine. Cet aspect est primordial mais l'accès à une alimentation saine n'est pas forcément accessible à tous, tant du fait de revenus insuffisants qu'en raison d'une offre alimentaire locale, saine et durable, insuffisamment développée. Il existe dès lors de nombreux organismes dont l'objectif est d'offrir à des personnes parfois isolées, handicapées, âgées ou à faible revenu, l'opportunité de **manger sainement et de créer du lien social**. Les dispositifs classiques d'aide alimentaire construits sur le principe de remise de denrées jouent leur rôle de soutien aux personnes en difficultés économiques et sociales, mais montrent des limites certaines du point de vue des liens avec les questions plus larges de **santé** et de **développement durable** qui doivent pourtant s'imposer dans le domaine de l'aide alimentaire.

C'est notamment le cas du projet d'aide alimentaire « Relais Popote » en Gironde. Il propose une offre aux personnes n'ayant pas accès à un espace de cuisine, en mettant à disposition des espaces existants et non utilisés à plein temps, en coordination avec les acteurs impliqués dans l'aide et la distribution alimentaire. Le but est de mailler le territoire, afin de **diversifier l'offre en aide alimentaire**, mais aussi, outre la **question sociale**, de permettre un **accompagnement des publics sur les questions de nutrition**, de santé, et de mobiliser le secteur marchand par la **collecte des invendus et surplus des circuits courts** non récupérés par la Banque Alimentaire.

Zoom sur une politique sanitaire régionale : le programme « Territoires de Santé du Futur »

Entre 2016 et 2017, la Région a lancé un Appel à manifestation d'Intérêt (AMI) visant à développer **les pratiques collaboratives d'e-santé et de télémédecine** par les professionnels de santé sur l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine. Ce projet avait pour objectif d'améliorer l'accès aux soins de santé, en répondant aux enjeux de **déserte médicale et de manque d'infrastructures spécialisées** dans les zones périphériques, en permettant notamment la mise en place de réseaux de télémédecine et de télésurveillance pour une prise en charge préhospitalière. En 2017, **8 projets ont été accompagnés** en Charente-Maritime, Creuse, Corrèze et Dordogne ainsi que 4 en Gironde.

« **Territoires de Santé du Futur** » qui s'étend jusqu'en 2021, vise à soutenir les professionnels de santé et les collectivités dans l'acquisition d'équipements et le développement des compétences. Plusieurs Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) ont ainsi pu agir dans des domaines aussi variés que l'accompagnement des personnes âgées ou en perte d'autonomie, l'accessibilité aux soins, la santé mentale et l'addiction, la prise en charge des pathologies chroniques, la promotion de l'éducation à la santé et la prévention, ou les enjeux de santé liés à l'environnement.

Pour en savoir plus

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION - <https://agriculture.gouv.fr/>
<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/>
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/>

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA SANTÉ - <https://www.ors-na.org/>

AGENCE REGIONALE DE LA SANTE - <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/>

**Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Nouvelle-Aquitaine**

15 rue Arthur Ranc
BP 60539 - 86020 Poitiers CEDEX
Tèl : 05 49 55 63 63 - Fax : 05 49 55 63 01

www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr

Directrice de publication : Alice-Anne Médard

Chefs de projet Dreal Nouvelle-Aquitaine :
Mehdi Barriaux, Patrice Delbancut, André Pagès

Rédacteurs : Elsa Charon, Pierre Tallin
Comité 21 : <http://www.comite21.org/>

Courriel :
poes.micat.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr

ISSN : 2607-8007